

# NORMES D'ENTRY LEVEL INSTRUCTOR

ACUC - NORMES D'ENTRY  
LEVEL INSTRUCTOR  
V0422

## Considérations particulières

- Il s'agit d'un niveau professionnel **optionnel** de l'échelle de formation ACUC
- Les candidats doivent déjà être au moins Divemasters
- Une assurance Responsabilité Civile couvrant les activités que le candidat exercera est requise.



## Introduction

En cas de divergences, dues à d'éventuels retards dans les traductions, la norme anglaise sera considérée comme valable. Dans cette norme, pour indiquer les différents niveaux de plongeurs et d'Instructeurs, on utilise le nom en anglais, qui est celui qui apparaît sur les cartes de certification.

Le cours ACUC Entry Level Instructor est un niveau **optionnel**. Ce cours peut être enseigné par n'importe quel Advanced Instructor de l'ACUC ou de niveau supérieur, mais doit être évalué et certifié par un Instructor Trainer de l'ACUC ou de niveau supérieur. Les principales caractéristiques de ce cours sont qu'en plus de faire la même chose qu'un Divemaster ACUC, les étudiants qui terminent avec succès le cours peuvent également enseigner, évaluer et certifier les cours ACUC Scuba Diver et ACUC Open Water Diver. Ce cours peut être suivi comme un cours de type « pratique » ou comme un cours avec un contenu fixe.

Il s'agit d'une norme ACUC et est donc toujours soumise aux différentes législations nationales ou locales. Dans les cas où il existe des législations différentes de cette norme, la délégation du pays ou de la zone de l'ACUC, si elle existe, doit demander par écrit au siège de l'ACUC une "dérogation" de cette norme pour satisfaire à la législation de la zone, en appuyant sa demande avec la documentation appropriée. Les dérogations, si demandées, pour être considérées comme valables, doivent apparaître à la fin de chaque document standard spécifique.

Dans les cas où les législations locales ou nationales sont plus restrictives que la norme ACUC, alors la législation locale prévaudra, mais si la norme ACUC est plus restrictive, alors la norme ACUC prévaudra, car en se conformant à la norme ACUC plus restrictive, logiquement la législation locale sera également respectée.

En ce qui concerne les heures de formation requises, aucune n'est spécifiée car celles-ci peuvent varier en fonction de nombreux facteurs (nombre de candidats, environnement de plongée, etc.), donc les heures de formation nécessaires dépendent de la réalisation des objectifs d'apprentissage. Dans les manuels et documents de l'ACUC où les heures sont spécifiées, celles-ci ne doivent être considérées que comme des recommandations.

## 1. Portée

Cette norme spécifie les compétences minimales liées à la sécurité à acquérir lors de la formation en plongée récréative au niveau ACUC Entry Level Instructor. Cette norme s'applique uniquement à la formation contractuelle et à la certification en plongée sous-marine récréative.

## 2. Définitions

Pour les définitions, veuillez consulter ceci [page](#)

## 3. Compétences d'un Entry Level Instructor ACUC certifié

Un ACUC Entry Level Instructor doit être formé pour avoir des compétences suffisantes en termes de connaissances, de compétences et d'expérience pour, en plus de ce qu'un Divemaster doit savoir, enseigner, évaluer et certifier, les cours ACUC Scuba Diver et ACUC Open Water Diver. Les ACUC Entry Level Instructors doivent plonger dans les paramètres suivants:

- Plonger et conduire les plongeurs à une profondeur maximale de 40 mètres / 130 pieds
- Plonger et s'assurer que les autres ne plongent que lorsqu'un support approprié est disponible en surface,



## ACUC - NORMES D'ENTRY LEVEL INSTRUCTOR

- Plonger et s'assurer que les autres plongent dans des conditions égales ou meilleures que les conditions dans lesquelles ils ont été formés.
- Assister les plongeurs certifiés dans de nouveaux environnements avec lesquels le Entry Level Instructor est familier.

S'ils sont accompagnés d'un Instructeur ACUC, les Entry Level Instructors certifiés ACUC peuvent acquérir une expérience progressive au-delà de ces paramètres (à l'exception de la profondeur) et développer des compétences dans la gestion de conditions de plongée plus difficiles conçues pour mener à des qualifications plus élevées. Lorsque des instructions ou une expérience supplémentaires sont requises, elles ne peuvent être fournies que par un Instructeur ACUC dûment qualifié.

### 4 Prérequis pour la formation

Afin de se qualifier pour l'inscription à un cours selon cette norme, le candidat doit satisfaire aux conditions préalables suivantes :

- 4.1 **Âge minimum** : Pour commencer la formation : 18 ans. (voir également point 10, Exigences d'évaluation et de certification)
- 4.2 **Conditions de santé** : les candidats doivent être médicalement examinés comme étant aptes à la plongée récréative au moyen d'un examen médical approprié. Les candidats doivent être informés de l'importance des examens médicaux réguliers appropriés.
- 4.3 **Certification précédente** : ACUC Divemaster ou similaire d'autres organisations reconnues par l'ACUC, avec au moins 41 heures d'expérience de temps de fond (voir également la clause 10 : Exigences d'évaluation et de certification).

### 5 Instructeur: Ratios d'élèves durant la formation

- **Théorie (salle de classe ou piscine)** : Aucune limite
- **Eau confiné** : 10 candidats par Instructeur, avec 4 candidats supplémentaires par Divemaster, avec un maximum absolu de 20 candidats.
- **Eau libre** : 8 candidats par Instructeur, avec 2 candidats supplémentaires par Divemaster, avec un maximum absolu de 12 candidats.

### 6 Informations d'introduction

Les informations suivantes doivent être mises à la disposition des candidats avant ou pendant la première réunion de classe :

- Prérequis selon 4,
- Limites de qualification éventuelle,
- Portée du cours,
- Procédures de cours,
- Coûts, assurances et questions contractuelles selon les réglementations nationales,
- Exigences en matière d'équipement,
- Exigences de certification selon 10,
- Législation relative à la plongée et exigences légales.

### 7 Contenu du cours relatif aux connaissances théoriques

Les candidats doivent déjà avoir les connaissances d'un Divemaster, plus :

- 7.1 **Techniques d'enseignement** : les étudiants doivent avoir une connaissance avancée de :
  - Enseignement et évaluation du cours ACUC Scuba Diver
  - Enseignement et évaluation du cours ACUC Open Water Diver



## 8 Contenu du cours relatif aux compétences en plongée

**8.1 Compétences en plongée en eau confinée** : En plus des compétences déjà acquises d'un Divemaster, les étudiants doivent être capables d'effectuer les compétences suivantes. Chaque compétence doit être maîtrisée en eau confinée avant que cette compétence ne soit exécutée en eau libre.

- Enseignement et évaluation du cours ACUC Scuba Diver
- Enseignement et évaluation du cours ACUC Open Water Diver

**8.2 Compétences de plongée en eau libre** : Outre les compétences déjà acquises d'un Divemaster, les étudiants doivent être capables d'effectuer les compétences suivantes dans des conditions typiques de l'environnement local.

- Enseignement et évaluation du cours ACUC Scuba Diver
- Enseignement et évaluation du cours ACUC Open Water Diver

## 9 Paramètres de formation pratique

**9.1** Toutes les habiletés sous-marines en eau confinée doivent être introduites, directement supervisées et évaluées par un Instructeur de l'ACUC, qui doit être dans l'eau pendant chaque session. L'Instructeur de plongée doit contrôler directement les candidats pendant toutes les sessions.

**9.2** Avant de participer à des plongées en eau libre, un candidat doit avoir démontré des connaissances théoriques suffisantes et des compétences de plongée en eau confinée pour être en mesure d'effectuer les plongées en eau libre dans les conditions existantes.

**9.3** La profondeur maximale pendant les plongées d'entraînement ne doit pas dépasser 30 mètres / 100 pieds

**9.4** Toutes les plongées en eau libre doivent être effectuées pendant les heures de clarté dans une eau permettant un accès vertical direct à la surface. Les plongées en eau libre ne doivent donc pas être effectuées dans des cavernes sous-marines ou sous la glace.

**9.5** Pendant les plongées en eau libre, le candidat doit au moins être équipé de l'équipement de plongée conformément à 2.12. (voir [Définitions](#))

**9.6** Toutes les habiletés sous-marines en eau libre doivent être introduites, directement supervisées et évaluées par un Instructeur ACUC. L'Instructeur de plongée doit être dans l'eau et responsable de chaque plongée en eau libre.

**9.7** Conformément à la clause 5, le nombre maximum absolu de candidats par Instructeur de plongée dans des conditions idéales pour la supervision et l'accompagnement sous l'eau est de huit. Le nombre maximum de candidats par assistant qualifié pour la surveillance et l'accompagnement sous l'eau est de deux. À aucun moment, un candidat dans ou sous l'eau ne doit être laissé sans surveillance.

**9.8** Avant les plongées en eau libre, l'Instructeur de plongée doit préparer un "plan d'urgence". A proximité immédiate du site de plongée, il doit y avoir :

- Une trousse de secours adaptée
- Une unité d'oxygène de secours d'une capacité de débit d'au moins 15 l/min. pendant au moins 20 min.
- Système de communication adapté pour alerter les services d'urgence.

**9.9** L'Instructeur de plongée doit annuler ou interrompre la plongée en eau libre si les conditions environnementales ou l'état physique ou mental d'un candidat l'exigent.

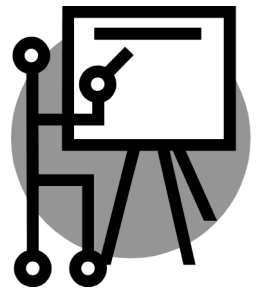
**9.10** Un maximum de 3 plongées d'entraînement quotidiennes seront autorisées

## 10 Exigences d'évaluation et de certification

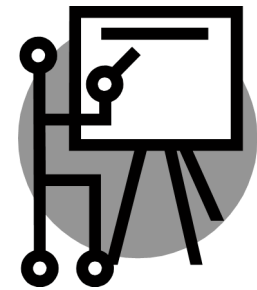
**10.1 Connaissances** : L'étudiant doit démontrer, au moyen de l'épreuve écrite (\*\*) fournie par l'ACUC, une connaissance de la théorie de la plongée sous-marine selon 7 et une connaissance des compétences selon 8.

**10.2 Compétences en plongée** : l'étudiant doit démontrer de manière satisfaisante à un Instructeur de l'ACUC, les compétences en plongée selon 8.

**10.3 Plongées minimum** : l'étudiant doit avoir au moins 50 heures de plongée avant d'obtenir la certification



*"L'âge minimum est de 18 ans"*



*"Toutes les compétences doivent être évaluées par, au moins, un ACUC Instructor Trainer ou de niveau supérieur, qui doit être avec le candidat à chaque session"*



## ACUC - NORMES D'ENTRY LEVEL INSTRUCTOR

**10.4 Participation minimale aux cours de formation** : l'étudiant doit prouver, dans le registre de la formation Divemaster, qu'il a participé en tant que Divemaster ou Entry Level Instructor-in-training, pendant au moins 20 heures de cours théoriques et 20 heures de cours d'eau. avant d'obtenir la certification.

**10.5 Age minimum** : Pour obtenir la certification : 19 ans.

(\*\*) Si pour une raison quelconque, le candidat ne peut pas faire un examen écrit, alors l'Instructeur peut faire un examen oral au candidat sur la base de l'examen écrit fourni par l'ACUC et si tel est le cas, l'Instructeur transférera les réponses de l'examen orales du candidat à l'examen écrit. Dans tous les cas, l'examen écrit doit être complété, soit directement par le candidat, soit indirectement par l'Instructeur du cours, à partir des réponses orales du candidat. Les Instructeurs peuvent, s'ils le souhaitent, proposer des examens supplémentaires au candidat, cependant, l'examen fourni par l'ACUC doit être fait.

### 11 Plongées d'entraînement

Aucune plongée de formation supplémentaire n'est requise pour ce niveau à l'exception de celles auxquelles l'étudiant participe en tant que Divemaster ou Entry Level Instructor en formation.

### 12 Déviations

Aucune demande requise